



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE

01 Juin 2010

01 يونيو 2010



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

CCDH

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان

20ème anniversaire du CCDH

Priorité à l'éducation et au développement

Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH), créé le 8 mai en 1990 par feu SM Hassan II, a vu ses prérogatives élargies et précisées par SM le Roi Mohammed VI en 2001, conformément aux principes de Paris régissant les Institutions nationales de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

A l'heure où cette glorieuse institution indépendante, pluraliste, citoyenne chargée de la promotion et la protection des Droits de l'Homme, commémore (29 mai 2010), le vingtième anniversaire de sa création, nous sommes partagés entre le désir de nous réjouir des immenses progrès réalisés, et de louer les actions entreprises, et la conscience éveillée et inquiète de l'ampleur des efforts encore à accomplir. Le travail de combinaison et de codification des droits de la personne humaine entrepris depuis presque soixante ans doit se poursuivre. Passer à la seconde vitesse, c'est mettre en œuvre de manière crédible et efficace les normes adoptées. Comment favoriser le respect effectif de ces normes, notamment celles concernant les droits économiques et sociaux ? Exigence et pratique, vérité et coopération, interpellations et appuis sont ensemble nécessaires.

La capacité de notre pays à assurer le respect de ces normes doit être renforcée, ce qui suppose que se consolide partout, à partir des réalités, un Etat de droit, dans la plénitude du terme. L'égalité de tous devant les services rendus par l'Etat concernant le bien-être social, l'équilibre harmonieux entre les différentes composantes de la société et la consolidation des valeurs de solidarité, d'entraide et de soutien aux pauvres et aux plus faibles, sont les fondements de l'épanouissement humain, économique et social.

Cet état de choses suppose l'égalité des chances des marocains et ne connaît d'autres distinctions que celles des vertus et des talents. Ceci est valable tant pour les personnes physiques, morales que pour les aires géographiques du Royaume.

C'est parce que il a oublié ce principe fondamental que notre pays a pu voir fleurir des tares comme la médiocrité, l'arrogance, la déperdition des valeurs, la propagation de l'impunité, et du gain facile parce que non basé sur la compétence et le mérite ainsi que l'émergence de régions délaissées, bref le sacrifice de l'intérêt gé-

néral au profit d'intérêts particuliers, catégoriels ou régionaux.

Aujourd'hui, il est de plus en plus admis que « tous les droits de l'Homme sont universels, inséparables, interdépendants et intimement liés » leur respect contribuant à la paix des peuples et facilitant les relations entre les Etats. De plus, la démocratie et le développement économique se renforcent mutuellement et favorisent l'émergence d'un environnement propice à l'Etat de droit où les tensions sont apaisées et la pauvreté réduite.

L'éducation et l'information, les échanges d'expériences, le renforcement d'institutions chargées de la promotion des droits de l'Homme consolident l'Etat de droit. Notre pays dispose de nouvelles politiques bien acceptées pour soutenir son action. Il s'agit de Wali al Madalim, pour rendre compte des cas spécifiques de violation des droits de l'Homme. Or, le Royaume n'a jamais eu de difficultés à rassembler ses fils et ses filles autour des valeurs de patriotisme et du civisme, de la droiture et de la probité, de la tolérance et de la discipline, parce que ceux qui sont censés conduire ses destinés et celles des régions, sont eux-mêmes guidés par ces valeurs.

Ce postulat est d'autant plus prioritaire que le développement intégré des agglomérations urbaines et des pays, en général, dépend étroitement du degré de la solidarité et de l'esprit de convivialité existant entre les différentes couches sociales, en particulier entre les riches et nantis et les pauvres et démunis. Ces valeurs qui ont toujours été, à travers l'Histoire, à la base des relations entre les habitants, sont appelées à se renforcer davantage. Les nantis qui n'ont jamais lésiné sur les moyens pour soutenir l'action sociale, devraient adhérer au nouvel élan de solidarité et mieux canaliser leurs efforts en faveur des associations handicapés, des centres et instituts de bienfaisance et des œuvres sociales profitant aux couches démunies.

Les différentes administrations centrales et services de proximité doivent également s'ouvrir davantage sur les pauvres et consolider les canaux de liaison avec les démunis, et ce afin de s'inscrire pleinement dans les actions et préoccupations sociales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Sans préjuger des conclusions du rap-

port du Haut Commissariat du plan, tout le monde peut affirmer l'engagement des pouvoirs publics pour remettre « les pendules à l'heure ». Cette volonté n'est pas uniquement administrative mais économique, sociale et culturelle, recherchant à rééquilibrer les zones et permettre à chacun des habitants de recevoir les fruits de la croissance et du développement.

Cette ambition vise à organiser véritablement une solidarité entre les villes et les campagnes du Royaume de façon à réduire progressivement l'écart de développement qui les sépare.

Sans parler des facteurs limitant l'accès des pauvres à des services publics de qualité, ni de l'impact limité des dépenses publiques sur l'amélioration des indicateurs sociaux ni du dysfonctionnement du lien démocratique entre les citoyens et les gestionnaires (parlementaires, élus locaux, représentants des administrations...) qui sont insuffisamment mis sous pression et qui rendent mal compte de leurs responsabilités ou de la levée de cette contrainte qui passe par l'alphabétisation et par l'information des populations qui seront ainsi aptes à se donner des gestionnaires qui servent au mieux leurs intérêts et à exercer efficacement leur droit de regard sur le travail des élus, le rôle des mass médias et la société civile reste un rôle remarquable à cet égard.

Il importe aussi d'accroître la participation des consommateurs et des usagers dans la gestion des services, en leur faisant remplir une fonction de révélation de la demande exacte des populations et de surveillance directe des prestataires, à travers des associations de quartiers.

Ainsi, l'éradication des injustices sociales et la garantie de l'égalité de tous devant les services de proximité, passent inévitablement par le fonctionnement harmonieux et ajusté des maillons de l'échafaudage susmentionné. La responsabilité de tous et la mobilisation de l'ensemble des composantes humaines de la chaîne de l'Etat, de l'administration, de la commune et des services concernés, permettra sans nul doute de redonner espoir aux habitants et de restaurer le contrat social qui fonde notre pays.

Me Mohammed BELMAHI

Droits de l'Homme

Le CCDH publie son «Best of»

Le CCDH a édité, à l'occasion de son 20e anniversaire, une nouvelle publication comprenant une série de documents qui jettent la lumière sur les étapes saillantes qui ont marqué le parcours du Conseil. Elle comprend notamment des discours et lettres royales, recommandations, avis consultatifs, textes de loi et textes réglementaires, mémorandums et textes de référence.

Droits de l'Homme

► Le vœu de Herzenni



Le président du Conseil consultatif des Droits de l'Homme (CCDH), Ahmed Herzenni, a appelé, samedi à Rabat, le gouvernement à poursuivre ses efforts pour le règlement des dossiers des droits de l'Homme notamment ceux relatifs à l'intégration sociale et à la réparation communautaire. Intervenant lors de la clôture de la cérémonie du vingtième anniversaire de

la création du CCDH, Herzenni a également salué l'action du gouvernement pour la dynamisation de plusieurs réformes dont le conseil est partie prenante, notamment le chantier de la réforme de la justice.

Revue de Presse du Conseil consultatif des Droits de l'Homme